



Gisement et devenir des déchets bois issus de la construction neuve, de la démolition et de la rénovation du bâtiment

Les déchets bois du bâtiment constituent le premier gisement de déchets bois. Pour autant, les données statistiques disponibles ne permettent pas d'estimer les possibilités de développement du recyclage et de la valorisation énergétique de ces déchets. Dans ce contexte, les organisations professionnelles membres du CODIFAB et de France Bois Forêt (FBF) ont confié à FCBA et Xerfi Specific une étude visant à mieux connaître la gestion des produits de construction bois en fin de vie.

Les objectifs de l'étude sont :

- De quantifier et qualifier le gisement des déchets de produits de construction bois en fin de vie générés par les chantiers de rénovation, de démolition et par la construction neuve,
- De connaître les modalités et la répartition de la valorisation matière, de la valorisation énergétique et de la mise en centre de stockage.

Une enquête en nombre a été réalisée auprès des producteurs de déchets bois. Tous les métiers ont été interrogés : Couverture, Décoration, Plâtrerie, Maçonnerie, Menuiserie, Charpente, Agencement, Électricité, Peinture, Plomberie, Sanitaire, Chauffage et construction de logements bois. Les associations professionnelles FEDEREC, FNADE, SEDDRé, SFIC, ATILH et UIPP ont également contribué à la collecte de données.

Après enquêtes et analyses, le gisement total de déchets de bois représente en 2019 2,3 millions de tonnes brutes provenant des chantiers de construction neuve, de rénovation, et de la démolition.

Le taux de valorisation matière est de 44,5%, 42% de recyclage et 2,5% de réutilisation/ré-emploi, et le taux de valorisation énergétique égal à 48% (cimenteries comprises). Enfin, l'enfouissement concerne 7,5% des déchets de bois du bâtiment.

Pour en savoir plus : www.codifab.fr

REALISATION



L'Institut Technologique FCBA (Forêt Cellulose Bois-Construction Ameublement), a pour mission de promouvoir le progrès technique, participer à l'amélioration de la performance et à la garantie de la qualité dans l'industrie. Son champ d'action couvre l'ensemble des industries de la sylviculture, de la pâte à papier, de l'exploitation forestière, de la scierie, de l'emballage, de la charpente, de la menuiserie, de la préservation du bois, des panneaux dérivés du bois et de l'ameublement. FCBA propose également ses services et compétences auprès de divers fournisseurs de ces secteurs d'activité. Pour en savoir plus : www.fcba.fr

FINANCEMENT



Le CODIFAB, Comité Professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois, a pour mission de conduire et financer, par le produit de la Taxe Affectée, des actions d'intérêt général en faveur des fabricants français de l'ameublement (meubles et aménagements) et du bois (menuiseries, charpentes, panneaux, bois lamellé, CLT, ossature bois, ...). Le CODIFAB fédère et rassemble 4200 PME/ETI et plus de 15000 artisans, représentés par leurs organisations professionnelles :



Les actions collectives ont pour objectif d'accompagner les entreprises de création, de production et de commercialisation par : une meilleure diffusion de l'innovation et des nouvelles technologies, l'adaptation aux besoins du marché et aux normes environnementales, la promotion, le développement international, la formation, et par toute étude ou initiative présentant un intérêt pour l'ensemble de la profession. Pour en savoir plus : www.codifab.fr



L'Interprofession nationale France Bois Forêt (FBF) a été créée en 2004 sous l'égide du ministère de l'Agriculture en charge des forêts. Plus de 1 000 programmes d'actions collectives ont été financés : promotion technique, communication, valorisation de la forêt française et les multiples usages du matériau bois. Grâce à la Contribution Interprofessionnelle Obligatoire, dite « CVO », est mis en valeur le travail des forestiers, sylviculteurs, opérateurs de la 1^{ère} et une partie de la 2^{ème} transformation, emballages bois inclus ; tous ensemble ils constituent une filière dynamique, innovante et résolument tournée vers l'avenir. Pour en savoir plus : www.franceboisforet.fr